|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  **Paix - Travail – Patrie**  **---------------** |  | **REPUBLIC OF CAMEROON**  **Peace-Work-Fatherland**  **--------------** |
| **MINISTERE DE LA JEUNESSE**  **ET DE L’EDUCATION CIVIQUE**  **---------------** | **MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS**  **AND CIVIC EDUCATION**  **--------------** |
| **SECRETARIAT GENERAL**  **---------------** | **SECRETARIAT GENERAL**  **--------------** |
| **DIRECTION DE L’EDUCATION CIVIQUE**  **ET DE L’INTEGRATION NATIONALE**  **----------------** | **DEPARTMENT OF CIVIC EDUCATION**  **AND NATIONAL INTEGRATION**  **---------------** |

51ème Edition de la Fête Nationale

***20 mai 2023***

PROJET DE PROGRAMME NATIONAL HARMONISE

-

Yaoundé, mars 2023

***I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION***

**1.1 Contexte**

L’histoire du Cameroun est marquée par un ensemble d’évènements sociaux, économiques et politiques dont les plus importants demeurent l’accession du Cameroun Oriental à l’indépendance le 1er janvier 1960, celle de la partie occidentale le 1er octobre 1961 et l’unification par voie référendaire le 20 mai 1972. C’est cette dynamique et surtout cette volonté unitaire qui est célébrée chaque année au titre de la Fête Nationale.

*Ainsi, pour sa cinquante et unième édition, le Cameroun célèbre sa Fête nationale le 20 mai 2023. C’est un moment important de la vie nationale, propice pour évaluer le chemin parcouru dans le processus de consolidation du Vivre Ensemble entre toutes les populations Camerounaises, de promotion de la diversité culturelle et linguistique comme une richesse, d’affirmation du patriotisme, d’adhésion à une même vision, de consolidation de son intégration nationale et d’affirmation du caractère uni et indivisible du Cameroun*.

En effet, le Cameroun est construit sur une mosaïque ethnique, culturelle et linguistique sur laquelle se superposent d’autres facteurs de diversité (religion, politique, corporation, etc.). La constitution d’un Etat-Nation sur cette hétérogénéité s’est souvent heurtée à certaines forces centrifuges et à des velléités de replis identitaires voire sécessionnistes. Les progrès réalisés en matière de consolidation de l’unité et de l’intégration nationale, bien qu’importants et d’un impact de plus en plus visible, appellent à davantage d’efforts pour parvenir à une nation de paix, de justice, de cohésion sociale et démocratique.

Cette édition de la Fête Nationale se déroule également dans un contexte sociopolitique marqué par l’implémentation progressive des résolutions du Grand Dialogue National, notamment le Plan Présidentiel de reconstruction des régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l’Extrême-Nord.

D’autre part, on peut aussi mentionner la multiplication des initiatives de consolidation de la paix impliquant le gouvernement, le Système des Nations Unies, la Société Civile et les populations. Ainsi, le Cameroun a été sélectionné pour le financement de ses activités relatives à la mise en œuvre des Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le programme « ***Jeunesse, paix et sécurité*** », dont l’implémentation a commencé par des consultations et des dialogues intergénérationnels visant l’élaboration d’un Plan d’Action National pour le Cameroun.

Cette édition s’inscrit aussi dans un contexte électoral, avec les **élections sénatoriales camerounaises de 2023** qui ont eu lieu le **12 mars 2023**, ainsi que la tenue de la 15e session Ordinaire de la Conférence des Chefs d’Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique centrale à Yaoundé.

Enfin, la présente édition de la Fête Nationale se déroulera dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d’Education Civique par le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial, PRONEC-REAMORCE.

**1.2 Justification**

La célébration de la Fête Nationale est un grand moment de communion nationale. Le MINJEC organise et met en œuvre à cet effet, en collaboration avec toutes les parties prenantes la préparation, la coordination, l’organisation et le suivi de la fête nationale.

**Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République, dans son discours du 31 décembre 2022 s’est exprimé dans ce sens en ces termes : « *J’appelle* *tous les Camerounais, quel que soit leur rang social, à s’engager résolument dans ce combat que je mène depuis des années. Chacun, à son niveau, doit faire montre de probité et veiller à la préservation de l’intérêt commun* ». Il appelle ainsi tous les Camerounais à mettre en commun leurs efforts pour parvenir à la République Exemplaire et émergente tant souhaitée.

Aussi, cette édition de la Fête Nationale va-t-elle s’articuler autour des activités de commémoration et d’exhaltation du devoir de mémoire et des savoir-faire patrimoniaux, d’expositions, de sensibilisation, de formation, de méditation et de réflexion. A cet effet, le Programme National Harmonisé de la 51ème édition de la Fête nationale élaboré dans le contexte sus évoqué, sera constitué d’un ensemble d’activités qui mettront un accent particulier sur les valeurs que véhiculent notre unité et notre « ***Vivre- Ensemble*** » légendaire, notamment **la connaissance de l’histoire de notre pays, la connaissance et** le **respect des symboles et emblèmes nationaux,** la promotion de la **paix**, du **patriotisme,** de **l’intérêt général,** le respect de la **chose publique,** le **loyalisme**, le **travail,** etc.

**1.3 Cadre juridique**

La Fête nationale célébrée le 20 mai de chaque année est une fête légale. Son organisation est décrite par le Décret NO 76-424 du 16 septembre 1976 fixant les règles de protocole à observer en matière de cérémonie publiques, préséances, honneurs civils et militaires dans son **article 13** qui dispose que :

« *La célébration de la fête nationale commence la veille au soir par l’organisation dans tous les chefs-lieux des unités administratives d’une retraite aux flambeaux et des manifestations diverses dans les quartiers. Le 20 mai au matin, sont organisés les offices religieux dans les cathédrales, les églises, les mosquées suivis du défilé officiel dans la matinée. Dans l’après-midi, sont organisée les danses folkloriques et des manifestations sportives, les réceptions officielles sont offertes dans la soirée* ».

Le Décret n°2012/565 du 28 novembre 2012 Portant Organisation du Ministère de la Jeunesse et de l’Education Civique stipule dans son article 1er alinéa 2 que « *Le Ministère de la Jeunesse et de l’Education Civique est responsable de l’élaboration, et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans les domaines de la Jeunesse, de l’Education Civique et de l’Intégration Nationale. A ce titre, il est chargé :*

* *de l’élaboration et de la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et à la promotion des valeurs de paix, de travail, de démocratie et de solidarité ;*
* *de l’éducation citoyenne et morale de la jeunesse ;*
* *de la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les stratégies de développement dans les différents secteurs ;*
* *de l’insertion sociale des jeunes ruraux et urbains ;*
* *de la promotion de l’intégration nationale ;*
* *de la promotion économique et sociale des jeunes et de leurs associations ;*
* *du suivi des activités des mouvements de jeunesse… »*

En ce qui concerne les Fêtes Nationales, l’Article 43 précise que la Direction de l’Education Civique et de l’Intégration Nationale est entre autres chargée : « *...de la préparation, de la coordination, de l’organisation et du suivi des fêtes nationales et/ou internationales intéressant les jeunes, en liaison avec les administrations concernées ...* »

***II- DIFFERENTS TYPES D’ACTIVITES A MENER***

Cinq types d’activités composeront le Programme National Harmonisé 2023 :

* Les activités préparatoires ;
* Les activités de lancement ;
* Les activités de référence ;
* Les activités spécifiques ;
* Les activités d’évaluation.

***2.1 Les activités préparatoires***

Il s’agit de l’élaboration des documents cadres, des consultations des différents membres du Comité national d’organisation des manifestations civiles de la fête nationale en vue de l’élaboration du Programme National Harmonisé , des projets de messages citoyens et patriotiques, de la recherche des partenariats et toutes autres activités concourant à une célébration réussie telles les questions de budget, de de communication, de traduction et de secrétariat dans le cadre des manifestations civiles.

**Période : mars-avril 2023**

***2.2 Les activités de lancement***

Dans ce type d’activités, l’objectif poursuivi est de mobiliser et de sensibiliser l’opinion nationale sur l’importance de la célébration de la Fête Nationale et surtout, de renforcer davantage le Vivre Ensemble, l’unité et l’intégration nationale des camerounais.

Cette activité rotative, découle de la politique du Gouvernement d’aller toucher du doigt les réalités locales du Cameroun profond, s’unir dans un même sentiment d’appartenance à la même nation avec les populations locales, de promouvoir, préserver et de consolider la paix, l’unité, le vivre ensemble harmonieux, la solidarité, la cohésion sociale et la dynamique de l’intégration nationale.

La mobilisation vers ces lieux en cette période de célébration de l’unité nationale répond non seulement au devoir de rendez-vous d’échanges avec les populations de tout bord du pays profond, afin de leur réaffirmer l’attachement et la disposition du gouvernement à œuvrer pour leur plein épanouissement, assurer harmonieusement leur insertion dans le tissu socio-économique de notre pays, mais aussi et surtout de poursuivre les efforts en vue d’asseoir une véritable politique de vivre ensemble harmonieux. Les régions prendront le relai pour les lancements locaux, en synergie avec l’armée, à travers des sessions de REAMORCE, des activités sportives, socioculturelles, etc.

Le programme des activités du lancement officiel prévoit en dehors du cérémonial proprement dit et en fonction des localités :

* Les activités de formation (formation des populations, des pairs éducateurs et des Médiateurs Communautaires à la culture de la paix) et de promotion de l’engagement volontaire (création et formation des clubs de volontaires, session d’imprégnation de groupes spécifiques au volontariat et/ou à son cadre juridique suivie d’un chantier de volontariat : réhabilitation d’un site/monument/bâtiment, aménagement des espaces, cantonnage, …), en synergie avec l’armée ;
* La remise des appuis aux groupes organisés et aux jeunes bénéficiaires du PTS-Jeunes ;
* les visites (CMPJ, d’un site touristique historique en rapport avec l’unité nationale, stands d’exposition, etc.) ;
* L’organisation d’un Dialogue Intercommunautaire ou d’unCarrefour Local du Vivre Ensemble.

**Date : 11-12 mai 2023**

Les régions prendront le relai pour les lancements locaux à travers des sessions de REAMORCE, des activités sportives, socioculturelles, etc.

***2.3 Les activités de référence***

Ce sont les activités majeures organisées de manière synchronisée et harmonisée sur l’ensemble du territoire national et à l’extérieur du pays. Elles permettent à toutes les populations de célébrer la Fête Nationale à l’unisson, dans l’allégresse et dans la proximité des cœurs et des esprits. Ces activités sont les suivantes :

* + 1. **Les villages de l’Unité et de l’Intégration Nationale en présentiel et en ligne**

Pour cette édition, les Villages de l’Unité et de l’Intégration Nationale mettront un accent particulier sur l’unité nationale, la promotion de nos cultures et du vivre ensemble, avec comme autres innovations majeures, la lutte contre la vie chère, la valorisation du savoir-faire patrimonial ancestral, ainsi que la mise en œuvre du PRONEC-REAMORCE. Aussi, ces Villages comprendront les quartiers suivants :

* Le **quartier du PRONEC-REAMORCE ;**
* Le **quartier du savoir-faire ancestral et patrimonial** (activités socioculturelles**,** présentation des 4 aires culturelles, expositions des ustensiles et outils traditionnels, mise en scène des mariages traditionnel, veuvage, deuil, des échanges sur les savoirs ancestraux et patrimoniaux, etc);
* Le **quartier de la vie moins chère (**activités socioéconomiques, promotion du made in Cameroon et des produits à prix réduit) ;
* **Le quartier des administrations et institutions**(expositions, des échanges par les départements ministériels, les partenaires au développement, les organisations de la Société Civile et le Secteur privé, relatifs aux initiatives mises en œuvre pour la promotion de l’unité, la consolidation de la paix et le Vivre Ensemble, ainsi que les actions futures envisagées dans ce sens par toutes ces parties prenantes) ;

Pour cette 51ème édition, la particularité du Village de l’Unité et de l’Intégration Nationale va consister en des « ***Consultations Citoyennes*** ». Il s’agira, chaque jour, pour chacune des communes de la ville de Yaoundé, d’y tenir un Carrefour Local du Vivre Ensemble entre toutes ses composantes socioculturelles et sociologiques, mener des échanges sur les éléments de la vie de la Commune en vue de trouver des solutions concertées, assurer l’animation socioculturelle et, dans la mesure du possible, la restauration. Ceci pourrait être un espace d’expression des populations avec les responsables administratifs et municipaux permettant d’aider à une meilleure vie sociale au sein desdites communes.

NB : tous les exposants du village seront habillés en tenue traditionnelle.

**Période : du 13 au 19 mai 2023.**

* + 1. **L’intensification de la mise en œuvre du Programme National d’Education Civique par le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial (PRONEC-REAMORCE)**

Cette activité sera mise en œuvre en milieux scolaire, universitaire, extrascolaire, socio-professionnel et dans les villages et quartiers, avec la participation des Médiateurs Communautaires au sein des Équipes Mobiles d’Animation Populaire Urbaine et Rurale (EMAPUR) et sous la supervision des Comités d’Arrondissement d’Education Civique et d’Intégration Nationale (CAECIN). Ces activités majeures ci-après, réalisées au niveau de la capitale Yaoundé, seront également déclinées au niveau des régions, à travers :

* + - 1. **Les Camps d’Intégration Nationale**

Les camps d’Intégration Nationale s’inscrivent dans l’optique du brassage, de l’émulation, et des échanges entre jeunes venus des différentes régions du Cameroun. Il s’agit d’un regroupement de jeunes qui peut être périodique et itinérant, dont le but est de consolider les liens de fraternité, de solidarité et de vivre ensemble.

Cette activité trouve toute sa pertinence dans la mesure où elle contribuerait à impulser une dynamique nouvelle, visant à **dépasser les clivages sociaux pour une cohésion sociale** et serait le gage d’un rendement optimum pour la construction de la Nation Camerounaise.

En effet, avec la montée en puissance de l’individualisme, la montée des discours haineux visant à favoriser le sentiment du tribalisme, les replis identitaires, le manque de solidarité et de tolérance entre les frères d’une même patrie ou des velléités de condescendance envers certaines ethnies, il est question de faire naître dans les esprits des participants aux Camps, à travers les activités menées, le sentiment d’appartenance à une même nation, celui d’être engagé ensemble dans un même combat et une réelle volonté de porter le pays vers de plus hauts sommets.

~~Pour cette activité, il est question pour les responsables des services régionaux du MINJEC d’effectuer une~~ **~~sélection de jeunes à raison de 02 par Département, pour un total de près de 200 participants~~** ~~qui seront formés dans le cadre du Camp, par le biais des activités éducatives et ludiques.~~

* + - 1. **Carrefours Locaux du Vivre Ensemble**

Les Carrefours locaux du Vivre Ensemble sont des espaces de rencontres et d’échanges communaux qui verront les Camerounais de toutes les origines et de toutes les aires culturelles se mettre ensemble en vue de dialoguer et trouver des solutions pour l’avènement d’un mieux vivre ensemble.

Le 16 mai 2023, **Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix,** des Carrefours Locaux du Vivre Ensemble seront organisés dans toutes les régions, regroupant les autorités administratives, les leaders religieux et traditionnels, les représentants de toutes les catégories sociales avec l’appui des responsables des services déconcentrés du Ministère de la Jeunesse et de l’’Education Civique.

* + - 1. **Des Minutes du civisme**

Elles auront comme éléments : les leçons de morale ou de sagesse populaire, gestes de civilité, connaissance de l’Hymne National du Cameroun et de l’Hymne de la Jeunesse, … dans les structures socioéducatives, les centres de formations, les quartiers, les villages, les chefferies, etc ;

* + - 1. **Les matinées, les Après-midi et les journées de REAMORCE,**

Il s’agit des activités de REAMORCE qui se dérouleront suivant les milieux (scolaire, universitaire, extra-scolaire, socio-professionnel…) et en fonction des populations cibles, impliquant les jeunes et les autres populations dans les diverses localités, avec la participation des Médiateurs Communautaires, sous la coordination des EMAPUR et la supervision des CAECIN. Les échanges seront orientés dans les domaines de l’éducation civique, de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et du Vivre Ensemble, du volontariat, de la vie associative et de la participation des jeunes, ainsi que l’insertion socioéconomique des jeunes.

* + - 1. **Les Journées de Volontariat et de l’Action Civique (JVAC)**

Les JVAC impliquent les jeunes et les moins jeunes autour des activités de volontariat, d’engagement civique et des travaux d’intérêt général. Ces journées consistent en l’exécution par des groupes spécifiques (volontaires, organisations des volontaires, CNJC, CMJ, …), des travaux manuels (propreté, pavoisement, décoration, peinture, manutention, bricolage, …), dans les sites hôtes des activités de référence, et en la réhabilitation/réfection/rénovation/restauration des monuments emblématiques, historiques et/ou de Grandes Figures de l’histoire du Cameroun.

**Période : Du 13 au 19 mai 2023**

* + 1. **la Retraite aux flambeaux**

La retraite aux flambeaux a pour objectif de favoriser la communion des populations autour de la paix et de l’Unité Nationale. C’est une marche patriotique effectuée de manière synchronisée sur toute l’étendue du territoire national, par les jeunes scolaires, universitaires, extrascolaires ainsi que les adultes portant des flambeaux allumés à travers les artères de la ville. L’usage de ces lampes flamboyantes incarne les vertus de l’ardeur, de la vivacité, de la force, du patriotisme, de la défense de l’intégrité nationale et de l’unité que le peuple camerounais préserve et entretien jalousement. La symbolique du port de ces lampes torches allumées évoque la lumière qui guide la nation camerounaise dans sa marche inexorable vers l’émergence.

Cette activité, qui se déroule tous les 19 Mai au soir, mettra une emphase particulière sur la mobilisation massive des participants avec le déploiement des élèves des structures socioéducatives publiques et privées de la ville de Yaoundé, des membres des organisations et associations du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun, des clubs d’Education Civique et d’Intégration Nationale, des Médiateurs Communautaires et des EMAPURS, accompagné par des élément de l’armée, pour une communion Armée/Nation dans la marche vers un Cameroun nouveau.

En fonction des réalités locales mais aussi des mesures sécuritaires qui seront déployées, il sera question de mettre en place, soit la retraite aux flambeaux, soit un feu de camp avec l’accompagnement des scouts ou de toute autre personne ressource.

**Date : le 19 Mai 2023.**

* + 1. **le Défilé civil**

C’est l’apothéose des commémorations de la Fête Nationale. Le défilé civil du 20 mai permet à l’ensemble des populations camerounaises sans distinction d’origine tribale, de confession religieuse, de catégorie socioprofessionnelle ou d’obédience politique, de marquer leur attachement aux institutions et aux valeurs républicaines et de célébrer à l’unisson, l’Unité et l’Intégration Nationale.

Le défilé civil aura lieu sur tout le territoire national, et sera rythmé par les chants patriotiques et les mouvements d’ensembles chorégraphiés.

A Yaoundé, la parade civile de cette année, sera marquée au Boulevard du 20 mai, par le passage d’un bouquet d’ouverture d’un bouquet spécial de l’évènement, des modules Education de Base, Enseignements Secondaires, Enseignement Normal, Education Extrascolaire, Formation Professionnelle, Enseignement Supérieur et Partis politiques. Un accent sera mis sur les éléments de représentation du bilinguisme et du multiculturalisme comme éléments fondamentaux de l’exception culturelle camerounaise.

La particularité en termes d’innovation pour le défilé civil de la 51ème édition de la Fête Nationale, consistera en un bouquet d’ouverture constitué d’**un ensemble de 04 carrés disposés en damier et représentant les quatre aires culturelles, avec au centre des carrés, une grande carte du Cameroun peinte en vert, rouge et jaune et répartie suivant l’organisation administrative du Cameroun, portée par 04 jeunes** ;

**Date : Le 20 mai 2023**

***2.4 Les activités spécifiques***

Les manifestations programmées et organisées, soit pour la circonstance, soit de façon autonome, par certains départements ministériels/structures partenaires et par les commissions régionales, en fonction de leurs spécificités et des réalités locales épousent parfaitement cette catégorie.

**2.4.1 Les activités délocalisées**

Les activités délocalisées sont celles organisées par les différentes régions de manière autonome et en fonction de leurs réalités. Il sera question, entre autres, des activités sportives de l’unité et de l’intégration nationale, des courses hippiques, etc.

**2.4.2 Les activités des partenaires**

Il s’agit des activités particulières conduites par certaines administrations publiques ou privées et autres structures partenaires.

***2.5 Les activités d’évaluation***

Elles consisteront à faire le bilan général de la fête à travers des réunions d’évaluation sanctionnées par des rapports d’activités provenant des régions et des commissions en vue de la production d’un rapport général des manifestations.

Yaoundé, le

**LE MINISTRE DE LA JEUNESSE**

**ET DE L’EDUCATION CIVIQUE**